

Consultation publique

septembre – octobre 2006

PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS

rapport sur la consultation publique
réalisée lors du diagnostic territorial

**Pour une mobilité ouverte à tous
et respectueuse de la qualité de vie**

Objet

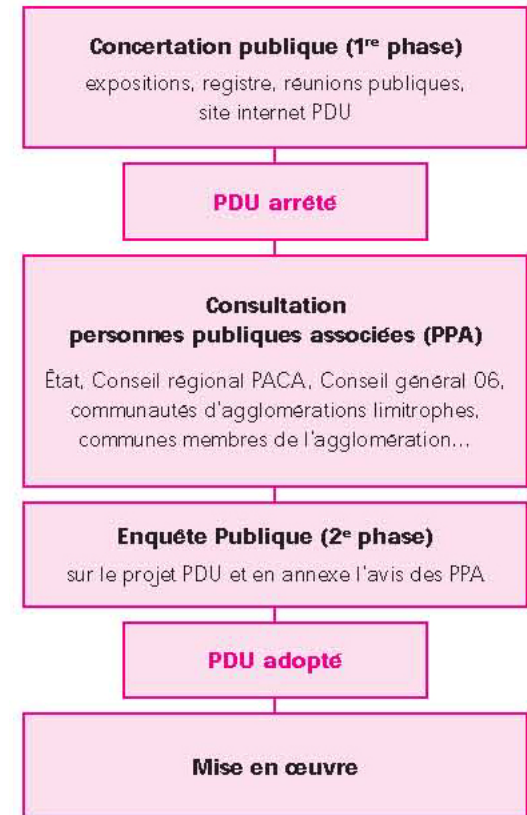
La consultation portait sur le diagnostic des déplacements afin de faire connaître le fonctionnement du territoire, de faire ressortir les difficultés constatées et les enjeux de mobilité.

Déroulement

Cette consultation publique représentait la première phase qui s'inscrit dans la démarche de concertation du Plan de Déplacements Urbains.

Moments

La consultation s'est déroulée du 4 septembre au 19 octobre 2006. Cette consultation a été marquée par des expositions publiques et des réunions publiques.



Rappel des dates

Les expositions publiques

Du 4 septembre 2006 au 19 octobre 2006

Dans 17 lieux : mairies principales de toutes les communes de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, à l'exception d'Antibes : Maison des Associations, du Pont du Loup : mairie annexe, de Villeneuve-Loubet : service de l'Urbanisme, de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis : bâtiment du CICA.

Les réunions publiques

- Biot : 19 septembre 2006
- Vallauris : 20 septembre 2006
- La Colle-sur-Loup, Saint-Paul, Tourrettes-sur-Loup : 26 septembre 2006
- Villeneuve Loubet : 28 septembre 2006
- Roquefort-les-Pins, Opio, Le Rouret, Châteauneuf : 29 septembre 2006
- Valbonne : 3 octobre 2006
- Le Bar-sur-Loup, Gourdon, Caussols, Courmes : 5 octobre 2006
- Antibes : 19 octobre 2006

A l'issue de cette première phase de consultation, le document PDU est finalisé avant d'être arrêté en Conseil Communautaire. Suivra, la transmission du document aux personnes publiques associées (PPA) qui auront trois mois pour formuler un avis sur ledit document. Une enquête publique sera ensuite organisée auprès de l'ensemble de la population. Elle portera à la fois sur le projet de PDU arrêté, sur les avis des personnes publiques associées et sur le rapport environnemental. Enfin, aux vus des différents avis exprimés dans le registre de concertation, le PDU sera adopté en Conseil Communautaire et mis en œuvre pour la décennie à venir.

Outils mis à disposition du public

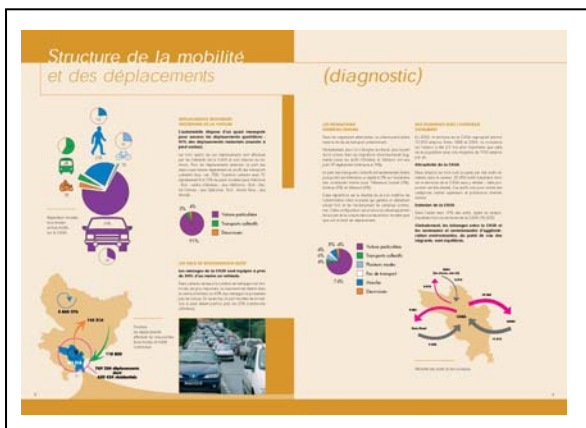
17

lieux d'affichage pour les expositions publiques

68

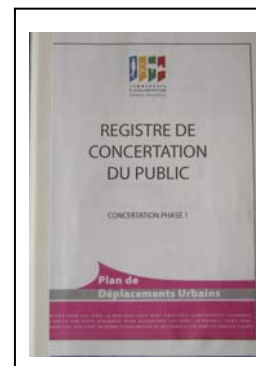
panneaux d'information présentant le diagnostic des déplacements et les enjeux de mobilité

Outils mis à disposition du public



10 000

exemplaires du fascicule PDU distribués en bureau communautaire, dans les différentes commissions de la CASA, dans les communes, les expositions et les réunions publiques, les manifestations diverses



17

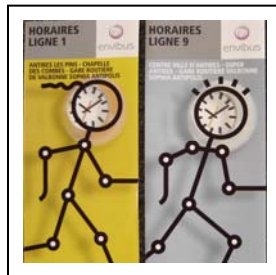
registres de concertation du public destinés à recueillir les avis de la population

Outils mis à disposition du public



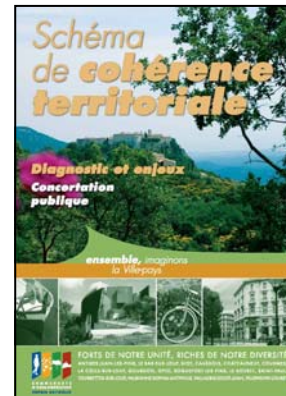
17

classeurs expliquant le PDU, présentant la charte constitutive de l'agglomération, le projet d'agglomération, les documents du SCOT...



1 000

fiches horaires et plans du réseau ENVIBUS



500

fascicules du SCOT
Diagnostic et Enjeux et du
Projet
d'Aménagement
et
Développement
Durable

Autres outils d'information



3

Sites internet pour échanger

Celui du réseau ENVIBUS : www.envibus.fr

Celui de l'agglo : www.agglo-sophia-antipolis.fr

Celui du SCOT : scot@agglo-sophia-antipolis.fr

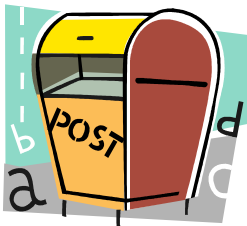
Celui du PDU : pdu@agglo-sophia-antipolis.fr (en devenir)



1

Numéro de téléphone pour s'informer en direct et poser des questions, au :

04.89.87.71.00



220

courriers adressés avec le fascicule PDU à l'attention du Président de l'agglomération, des Vices-Présidents, des conseillers communautaires, des membres des commissions, des membres du conseil de développement, des DGS des communes...

Bilan des expositions publiques



Opio



Le Rouret



Siège CASA

17

lieux ont été choisis pour les expositions publiques (dans les mairies principales de toutes les communes de la CASA, à l'exception d'Antibes : maison des associations, de Pont du Loup : mairie annexe, de Villeneuve-Loubet : service de l'urbanisme, de la CASA : bâtiment du Cica)

Pour chacun des lieux d'expositions, un registre de concertation, un classeur d'information, des fascicules sur le PDU, des fiches horaires et des plans du réseau ENVIBUS ont été mis à la disposition du public

Peu de visites pour les expositions, mais quelques observations inscrites dans les registres de concertation



Bilan des expositions publiques



Antibes



Courmes



La Colle-sur-Loup

16

Consignations écrites recensées dans les registres concernant de nombreuses remarques surtout sur les transports collectifs, la voirie et les circulations, les modes doux et les personnes à mobilité réduite.

Ces remarques retranscrites ci-dessous portent sur :

- le réseau ENVIBUS avec des problèmes de correspondances entre les lignes, un manque de fréquence sur certaines lignes régulières comme à Golfe-Juan ou au Cap d'Antibes, des encouragements pour les efforts qui ont été faits sur le réseau, la gratuité d'une semaine étendue à ceux qui ont un abonnement, la réalisation de « site propre » pour aller plus vite en bus sur la pénétrante de Cagnes-sur-mer, par exemple ;
- le réseau TAM avec des temps de parcours trop longs (exemple de la ligne 630 pour se rendre à Cannes), une tarification appréciée mais des bus bien souvent surchargés (exemple de la ligne 230 pour aller à Nice), le manque de respect des horaires ;
- le développement du transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite pour aller sur Nice ou Cannes ;
- la dangerosité et le manque d'aménagements pour les vélos ;
- la place des piétons dans les centres villes à étendre, le manque d'aménagements de trottoirs à proximité et dans les centres ;

Bilan des expositions publiques



Saint-Paul



Châteauneuf



Tourrettes-sur-Loup

- les projets d'infrastructures (3^{me} voie du littoral, LGV, A8...);
- le manque de liaison routière entre le littoral et le moyen pays ;
- la dangerosité de la voirie, des vitesses élevées et des routes étroites ;
- le besoin de réaliser un meilleur accès au site de la Sarrée ;
- la restructuration du carrefour de la RD12-RD112 et RD12-RD5, le contournement de la RD12 pour la création d'un « cœur de village » avec une zone piétonne ;
- le maintien des places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite et la prise en compte de ces personnes dans les sentiers de promenade ;
- le développement du fer-routage.

Bilan des courriers et mails

31



courriers et mails adressés à la CASA concernant les remarques et interrogations sur le diagnostic et les enjeux de mobilité, des habitants, de nos partenaires tels que le Conseil Général des Alpes-Maritimes, le Club des Dirigeants, le Conseil de Développement, la CAPAP, la CANCA, la CCI, les Villes de Vallauris, du Rouret et de Cannes, l'Association des Paralysés de France (APF), l'Association de Défense des Intérêts des Résidents de Golfe-Juan Ouest (ADIRGO), la Fédération Nationale Transporteurs (FNTR), l'Union pour l'Entreprise 06 (UPE06), l'association « il était une fois la terre », ...

Les observations suivantes sont des extraits de courriers et mails reçus à la Direction Déplacements-Transports et sont retranscrits le plus fidèlement possible.

Le réseau ENVIBUS

- « le réseau ENVIBUS offre sur Sophia Antipolis une assez bonne couverture et des niveaux de services conséquents » ;
- des améliorations de façon marquantes ont été apportées aux transports collectifs et au service mobiplus ;
- la baisse des tarifs des transports collectifs pour les personnes à mobilité réduite est une amélioration très appréciée ;
- « la CASA est très en avance par rapport à d'autres autorités organisatrices de transports » ;

Toutefois,

- le besoin de réaliser une liaison en Transport en Commun en Site Propre (TCSP) pour relier Antibes au nord de l'agglomération ;
- une demande d'amélioration sur la régularité, la fréquence des bus du réseau ENVIBUS et l'information auprès des salariés des entreprises, notamment pour que soit mis en place une politique de qualité de service ;
- une meilleure prise en compte des besoins des étudiants et des scolaires pour leurs déplacements en transports collectifs ;
- le prolongement de la ligne 17 (navette gratuite) pour desservir le domaine de Riquebonne, notamment ;
- la mise en place d'une navette pour se rendre à la piscine de Vallauris ;
- l'aménagement d'un arrêt à la Valmasque ;
- une réduction des tarifs pour les enfants de moins de 6 ans ou bien l'obtention d'une carte de type Pass ;

Bilan des courriers et mails

Le réseau ENVIBUS (suite)

- l'utilisation , pendant les vacances scolaires et les mercredis, des bus jaunes pour les grandes sorties ;
- le manque de pertinence des périmètres des transports urbains par rapport aux besoins de déplacements des habitants, d'où des problèmes d'interconnexions entre les réseaux et des ruptures de charges importantes ;
- l'amélioration des dessertes des pôles d'activités en partenariat étroit avec les entreprises et les établissements scolaires.

Le réseau TAM

- le manque de fréquence de la ligne 500 (Nice-Grasse).

Le réseau ferroviaire

- au vu des échanges importants (en terme de déplacements) entre le parc de Sophia et la CANCA, il serait nécessaire de renforcer le cadencement des trains et d'aménager des quais facilitant le passage du train au futur TCSP.

Les modes doux (piétons, vélos et accessibilité)

- des aménagements à réaliser pour des cheminements piétons sécurisés et accessibles au niveau des points d'arrêts du réseau ;
- l'intégration des déplacements piétons et vélos dans les projets de voiries et sur les voiries existantes ;
- la nécessité de « réaliser des itinéraires cyclables, des lieux de stationnement pour les vélos et des espaces plus larges pour les piétons ».

Les flux de marchandises

- l'identification d'itinéraires pour le trafic des poids lourds en concertation avec le Conseil Général, la CASA.

Les PDE ou les déplacements des salariés et des scolaires

- Une implication plus importante de la CASA dans la réalisation de PDE pour les entreprises volontaires du parc de Sophia Antipolis..

Bilan des courriers et mails

La voirie

- la prise en compte de la liaison Nord-Sud (Ile Verte-Le Rouret) dans les documents d'urbanisme locaux (inscription d'emplacements réservés) en veillant au respect du principe de développement durable ;
- l'amélioration des accès routiers du parc de Sophia ;
- Les difficultés de circulation à Golfe-Juan sur certaines périodes de l'année et remise d'une proposition de plan de circulation dans ce secteur ;
- l'accès à l'ouest des Alpes-Maritimes à partir de Sophia mérite une réflexion multimodale ;
- « le manque de barreaux routiers qui permettraient de mailler la CASA notamment d'est en ouest ».

L'environnement

- « le bruit est une nuisance majeure générés par les déplacements ». Il en est fait très peu état dans le diagnostic et le PDU devrait davantage l'évoquer ;
- la gestion et la préservation des espaces naturels, tels que les parcs départementaux.

La mobilité

- les déplacements du midi génèrent des flux supplémentaires, la mise en place de navettes pour desservir les restaurants d'entreprises pourrait être envisagée ;
- Le développement urbain nécessite une réflexion préalable sur les modes de transports qui desserviront ces lieux d'activité et d'habitation et éviter un étalement urbain.

Remarques diverses

- la nécessaire collaboration entre les autorités organisatrices des transports voisines pour les questions de déplacements, par la mise en place de solutions alternatives à la voiture individuelle ;
- le cabotage maritime pourrait être évoqué en tant que piste à explorer.

Bilan des réunions publiques

300

participants aux réunions publiques, soit plus d'une trentaine de personnes par réunion

8

lieux ont été prévus pour organiser les réunions publiques, à Antibes, à Biot, au Bar-sur-Loup avec les communes de Gourdon, Courmes et Caussols, à La Colle-sur-Loup avec les communes de Saint-Paul et de Tourrettes-sur-Loup, à Roquefort-les-Pins avec les communes d'Opio, du Rouret et de Châteauneuf, à Vallauris et à Villeneuve-Loubet.

8

Articles de presse pour rendre compte des réunions publiques dans les éditions de Nice-Matin

urbanisme

Transport et déplacements : place à la concertation

Le conseil municipal d'agglomération au territoire orienté nord-sud et aux infrastructures orientées, en groupement hétérogène de seize communes, où se côtoient villes et villages... En quelques mots, Jean-Marc Jarrige de cabinet laïc chef de projet du plan de déplacement urbain (PDU) sur la Casa plaqué le décor d'un long exposé sur les conclusions de son audit et dressé quelques chiffres. Place à la voiture avec 69 % des déplacements, à suivre les parcsours à pied (23 %), les deux roues (4 %) le vélo (1 %), et seulement 1 % pour les transports collectifs. Parité ensuite à la trentaine d'habitants présente mercredi matin dans la salle.

Salin Chémoudeau un public, cadencé pour écouter et échanger avec Jean-Marc Jarrige, directeur de l'urbanisme, le maire Alain Gamiel, Christian Berkesse et Lionel Hantzeloger, directeur de la CFVSTU.

« pour le mettre d'accord sur le diagnostic et le compléter avant même l'enquête préliminaire », expliquait Christian Berkesse, maire de La Colle-sur-Loup et vice-président Casa chargé des déplacements.

Un dernier bus à 19h30
Après celle du parking Go-

chon, l'ouverture de celui de l'Hôtel de ville devrait permettre de répondre aux attentes et de faire davantage respecter les règles de stationnement, répondait le maire Alain Gamiel.

Personnes à mobilité réduite et cheminements... nous allons continuer à améliorer

les choses et à résoudre le maximum de problèmes », élargit les chaussons? « Cela fait souvent augmenter la vitesse de circulation, il faut mieux prévoir des chemements piétons accessibles à tous ». Présidente d'une association qui s'occupe de faire mieux connaître l'environnement aux enfants, Nicole Cabal regretta, « l'absence d'arrêt de bus au niveau de la piscine des algues et dans le parc de la Vallée ». Une absence qui nous coupe le temps de jeu des enfants ».

Présidente de transport aussi pour les représentatifs de

l'Association d'usagers Autre, navette d'été, etc. Un débat pourra aller jusqu'à 21h avec une fin de réunion anticipée pour un couple présent : « Arriver nous dans le dernier bus pour rentrer chez nous est à 19h30 ».

JEAN SOUGRAC

Les handis peu respectés

Denis Béniguel
Association "Les Paralysés de France"

« Je trouve ce diagnostic bien optimiste. Même si sur la commune des efforts sont faits, les cheminements continus sont la plupart des points, les bus de la liaison Vallauris-Carros ne sont toujours accessibles aux gens en fauteuil roulant, les stationnements réservés aux handis peu respectés. Même les budgets affichés sont souvent jérémiés ou de simples photocopies ».

Les difficultés des actifs

« Penser à adapter les horaires à ceux des gens qui travaillent, à coordonner heures des trains et des bus pour faciliter les correspondances. Bonne idée que celle d'établir un vrai parking au plus près de la gare de Colle Juan ».

Réponse du maire Alain Gamiel : « Un terrain qui ne nous appartient pas et dont nous proposons de faire partie l'achat d'un terrain, et d'en louer éventuellement l'espace pour le mettre à disposition des voyageurs ».

Rendre les voies "circulables"

« On nous dit que le rail est saturé. Ce n'est pas par sa fréquentation, c'est en raison de la suspension de certains trains et du mauvais entretien du matériel. Côté circulation, il faut rendre à ses voies leur destination : celle de permettre aux véhicules de circuler, et prévenir d'éviter que les voitures y stationnent. Transport public, on attend depuis des années l'indispensable arrêt sur la route côtière à hauteur de la Mandoline ».

Pierre Naudet Président d'honneur de l'ADEVG

Carole Arnedo Usagère des transports publics

transport

L'agglomération cherche des solutions pour faire sauter les bouchons...

Les transports font partie intégrante de notre quotidien. Dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a décidé de se pencher sur la question des transports sur son territoire. Pour optimiser les infrastructures et les moyens de locomotion de sa population.

« Nous avons sollicité le bureau d'étude I&S pour effectuer un diagnostic des déplacements sur les seize communes du territoire de la CASA. Cette consultation a permis de définir les principaux problèmes en la matière, pour mieux les traiter par la suite », explique Christian Berkesse, vice-président des transports de la communauté d'agglomération.

Les accès aux autoroutes, les problèmes de stationnement, l'absence de pistes cyclables et de voies piétonnes et la saturation du trafic automobile... Autant de sujets sensibles auxquels le PDU est censé apporter une réponse.

Judi soir, à la salle Escoffier, la parole était aux Villeneuvois. « Il reste beaucoup à faire, précise le maire, Richard Camus. La configuration du territoire est complexe avec un centre ville et des quartiers périphériques. Notre commune est très concernée par les déplacements en tout genre : automobiles, motos, véhicules, vélos, trottinettes, pistes cyclables, zones maritimes. Avant de nous pour participer activement à l'élaboration du PDU... Proposer des déplacements attractifs et efficaces, voilà la véritable finalité de la politique engagée.

Une politique conséquente qui devrait aboutir d'ici dix à quinze ans ». A travers cette phase de concertation publique, nous ne sommes qu'aux prémices de ce plan visant à améliorer les déplacements urbains », prévient Christian Berkesse. Des prémisses auxquelles les Villeneuvois comptent bien participer activement...
CL

Le service de l'urbanisme, situé à la mairie

Les Villeneuvois ont la parole

Dans le cadre de sa concertation publique concernant le PDU, la CASA a mis à disposition de chaque commune un registre destiné à recevoir les remarques et avis de la population.

Vous pouvez y participer et venir faire vos remarques à la mairie annexée des Rives 1, avenue des Rives à Villeneuve-Loubet.

Les Villeneuvois auront certainement des remarques pertinentes pour éviter les bouchons aux heures de pointe, comme, hier soir, dans le secteur d'accès à Tautour.

(Photo Sébastien Nozier)

Bilan des réunions publiques

De ces réunions, les débats, observations et interrogations ont concerné les points suivants :

- **le réseau ENVIBUS**

- d'importants progrès ont été constatés sur le réseau mais un travail reste à faire sur la communication du réseau ;
- le manque de respect des horaires de passage,
- la mise en place d'un arrêt aux Semboules sur Antibes,
- la demande de pose de bornes d'appel aux Groules sur la commune de Villeeneuve-Loubet,
- le manque de site propre bus qui permettrait d'augmenter les temps de parcours et de réduire les retards,
- le besoin de bus supplémentaires, exemple sur la ligne 3 à 7h18, sur la ligne 1 de 7h30 et de 8h où les bus sont pleins,
- les lignes de nuit pourraient être étendues hors période d'été,
- Les difficultés de circulation des bus qui empruntent des chemins vicinaux non adaptés (exemple de la ligne 23),
- la demande pour que le point d'arrêt des Espères soit une tête de ligne,
- l'absence de desserte du secteur appelé la « France d'Outremer » à Villeneuve-Loubet. Aujourd'hui l'arrêt est aux « deux rives » et desservit par les lignes 29 et 29bis,
- le non respect des horaires pour les lignes scolaires des Cabots et la dépose des enfants qui ne se fait pas pour les arrêts de fin de parcours,
- les difficultés de correspondances et de coordination entre le réseau ENVIBUS et le réseau Ligne d'Azur et les autres réseaux du département,
- le défaut de communication sur le réseau ENVIBUS, de ce fait les personnes ne savent pas qu'un bus dessert leur quartier,
- le manque de confiance dans le réseau à cause notamment des grèves, des retards des bus, des problèmes de correspondance,



Bilan des réunions publiques

- les besoins de formation des chauffeurs pour l'utilisation des palettes rétractables et sur le respect du règlement intérieur du bus ;
- une amplitude plus importante pour certains bus comme la ligne 23 en direction d'Antibes;
- une insuffisance de liaisons en transports collectifs de Pré du Lac pour rejoindre Bar-sur-Loup (après 18h) ;
- le besoin de concertation entre les usagers des transports collectifs et la CASA ;
- l'offre en bus en dehors des périodes scolaires et réduite et ce sont les salariés qui se retrouvent pénalisés ;
- la mise en place de ralentisseurs avant les arrêts des bus ;
- des propositions pour passer à une gratuité totale du réseau ;
- la nécessité de mettre en place une tarification unique, notamment pour les étudiants se rendant en dehors des limites de l'agglomération ;
- une réelle satisfaction sur la généralisation de la tarification (1 euro pour tous y compris pour les services spécifiques des personnes à mobilité réduite) ;
- le défaut d'accessibilité des lignes qui desservent Cannes ou Saint Laurent du Var ;
- le besoin de desservir le quartier de la Mirandole à Vallauris ;
- le besoin d'avoir un arrêt à la Valmasque ;
- serait-il possible de bénéficier d'un tarif spécifique pour les groupes d'enfants ;
- l'absence de desserte du théâtre de la mer en dehors des jours de spectacle ;
- des difficultés pour la montée dans le bus pour les personnes âgées ;
- les parents accompagnent de plus en plus leurs enfants à l'école en voiture, alors que l'on bénéficie aujourd'hui d'une bonne desserte en bus pour les scolaires ce qui pose de vrai difficulté de circulation aux abords des établissements scolaires.



Bilan des réunions publiques

• le réseau TAM

- l'absence de liaison en transports collectifs entre Villeneuve-Loubet et Nice. La ligne 400 du Conseil Général des Alpes-Maritimes passe uniquement sur la pénétrante de Cagnes-sur-mer, ce qui pose un problème de sécurité pour le passage des piétons au niveau du tunnel de Villeneuve-Loubet pour aller la ligne 400 ;
- le temps de parcours de la ligne 630 met aujourd'hui plus de 45 minutes pour rejoindre Cannes alors qu'auparavant on mettait moins de 30 minutes.

• le réseau ferroviaire

- le devenir des terrains situés à proximité de la gare de Biot-Antibes-Est dans le cadre du projet de la 3^{me} voie du littoral ;
- une mauvaise qualité de service sur le réseau ferroviaire (retard fréquent des trains, suppression de certains, matériels en mauvais état) ;
- l'aménagement aux abords des gares (exemple du parking à bateau à Golfe-Juan) pour réaliser du stationnement ;
- actuellement des difficultés pour stationner près des gares sont constatés par les utilisateurs des TER (exemple gare ferroviaire de Golfe-Juan).

• les réseaux de voirie

- l'amélioration des accès de Sophia Antipolis par l'ouest du parc ;
- les difficultés pour rejoindre l'A8 et la question de la date de réalisation de l'échangeur de Biot ;
- le manque de liaison routière nord-sud.



Bilan des réunions publiques

• les modes doux et l'accessibilité

- une forte demande d'aménagements de pistes cyclables au Cap d'Antibes, sur le RD35 (Route de Grasse), de parcs à vélos aux droits des équipements sportifs et à la gare routière de Sophia ;
- une impossibilité de circuler sur les trottoirs avec des poussettes pour aller à Cagnes-sur-mer et un manque d'aménagement de trottoirs pour se rendre dans les principaux équipements de l'agglomération, pour se déplacer sur le parc de Sophia Antipolis ;
- une réelle absence de cheminements adaptés aux personnes à mobilité réduite. L'Association des Paralysés de France (APF) propose un programme pluriannuel de réalisation ;
- des incivilités des automobilistes qui stationnement sur des places réservées aux personnes à mobilité réduite ;
- l'amélioration de l'accessibilité de la gare ferroviaire d'Antibes par l'aménagement d'ascenseurs pour rejoindre les quais ;
- l'aménagement de bornes électriques de recharges des vélos à réaliser sur le territoire de la CASA.

• les déplacements des salariés

- la nécessité de travailler avec la CASA sur les questions des déplacements des salariés et la mise en place de Plan de Déplacements Entreprise ;
- l'étalement des horaires de travail pourrait être une des solutions aux problèmes d'encombrement des réseaux routiers.

• l'environnement

- la pollution sur le boulevard A. Soleau à Antibes en raison de la circulation des poids lourds et du fort trafic automobiles ;
- l'insuffisante prise en compte du bruit généré par les déplacements dans le diagnostic du Plan de Déplacements Urbains.



Bilan des réunions publiques

- **les remarques diverses**

- le manque de commerces de proximité incite les personnes à utiliser de plus en plus leurs voitures pour faire des petites courses ;
- la mise en place de zones bleues au niveau du parking de Chaudon à Antibes, par exemple;
- l'aménagement d'aires de délestage à prévoir à proximité des villes pour prendre les transports collectifs ;
- le besoin d'avoir une réflexion commune sur la question du transport des marchandises et des livraisons ;
- l'absence de mise en correspondances des différents modes de déplacements qui pourrait se faire au travers de pôles d'échanges.



Synthèse de la concertation (phase 1) du PDU

Une partie de la population s'est rendu dans les lieux de concertation publique pour faire connaître leurs avis et échanger, même si les problématiques de déplacements à l'échelle de l'agglomération ne mobilisent pas la plupart des habitants de l'agglomération.

Les points évoqués aux réunions publiques, dans les registres de concertation, les courriers et mails ont porté de manière récurrentes sur :

Le réseau ENVIBUS et les réseaux de transports collectifs

Aujourd'hui d'importants changements ont été constatés avec notamment un renforcement de l'offre, une desserte plus importante et une meilleure accessibilité surtout pour les personnes à mobilité réduite. Toutefois, des améliorations sont à apporter, concernant l'information sur le réseau, les correspondances entre les réseaux de transports collectifs, le positionnement et l'implantation de points d'arrêts, le renforcement des dessertes en période de vacances scolaires. Des besoins se font ressentir pour mettre en place un ou des site(s) propre(s) pour les bus, desservir davantage certains quartiers du territoire, étendre les services de TAD avec les communes voisines à la CASA (Nice, Cannes, par exemple...

De plus, certaines lignes du réseau TAM (gérées par le Conseil Général des Alpes-Maritimes) fonctionnent avec des temps de parcours perçus comme étant trop longs et une fréquence faible.

Enfin, le réseau ferroviaire apparaît comme un axe majeur de desserte mais qui fonctionne mal (retards répétés, fréquence parfois faible). Les abords des gares sont peu exploités pour permettre du stationnement voiture, notamment.



Synthèse de la concertation (phase 1) du PDU

Les modes doux

L'absence d'aménagements pour les piétons et les vélos figure au premier plan des revendications, après les transports collectifs. Le manque de places de stationnement pour les vélos pénalise la promotion des vélos et doit accompagner les itinéraires cyclables. L'accessibilité aux équipements structurants et les déplacements des personnes à mobilité réduite constituent des préoccupations importantes du territoire.

La voirie

Le manque de liaison nord-sud est ressorti de l'ensemble des consultations ainsi que la dangerosité des voies, les difficultés de circulation sur certains tronçons routiers ainsi que l'amélioration des accès à l'A8 et au parc de Sophia Antipolis.

La mobilité des salariés et des scolaires

La nécessaire mise en place de PDE et l'implication de la CASA pour l'accompagnement des démarches des entreprises et des établissements scolaires.

Les marchandises

L'identification d'itinéraires pour les flux de marchandises constitue un enjeu important ainsi que l'organisation d'une réflexion commune sur la question des livraisons de marchandises.

L'environnement

Le besoin de prendre en compte davantage les problématiques du bruit dans le diagnostic des déplacements.

Prochain rendez-vous pour l'enquête publique du Plan de
Déplacements Urbains sur le programme d'actions à réaliser

2^d semestre 2007

Le PDU sera ensuite approuvé et mis en œuvre